D L P 15 - 10 - 91177562

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

ISSN 0758 2390

Avertissements agricoles



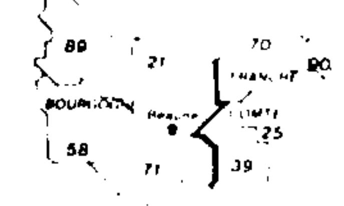
BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD B.P. 177 21205 BEAUNE Cédex

ABONNEMENT ANNUEL : 220 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON 3 500 28 D



☎ 80.22.19.38 EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 20 - 11 octobre 1991

COLZA : *Risques ravageurs*
CEREALES : *Cicadelles et pieds chétifs*

COLZA

STADES : Echelonnés entre cotylédons (pour les parcelles levées depuis les pluies) et 4-5 feuilles pour les levées précoces (souvent situées en zones habituellement plus tardives, mais ayant bénéficié cette année de bonnes conditions d'humidité au semis).

——— ALTISES

SITUATION :

Peu de captures en cuvettes, très peu d'activité observée sur les cultures à un stade jeune.
Sur les cultures plus développées, faible présence dans l'ensemble des régions Bourgogne et Franche-Comté sauf dans le sud Graylois (Pesmes, Chaumercennes, Valay...) où des populations importantes peuvent être observées.

PRECONISATION :

Intervenir rapidement dans les situations concernées du sud Graylois, en particulier dans les parcelles non protégées au semis.
Maintenir la surveillance en tous secteurs. Une intervention est nécessaire lorsque l'on observe :

- des captures cumulées en cuvette atteignant 20 à 30 individus,
- une forte présence sur la culture en observant par une journée de beau temps.

——— CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

Les toutes premières captures sont observées en différents secteurs.
Surveiller les cuvettes. Une intervention est actuellement prématurée, attendre un prochain bulletin.

——— LIMACES : Une activité parfois importante est observée. Surveiller les parcelles et intervenir rapidement lorsque nécessaire.

——— PUCERONS

On ne note pas d'évolution très rapide.
On peut observer des pucerons verts (*Myzus persicae*) isolés ou tout début de formation de colonies et des pucerons cendrés (*Brevicoryne brasicae*) plus fréquemment en petites colonies.
La plupart des situations restent en deçà du seuil de 1 plante sur 5 avec pucerons. Quelques parcelles, en général au moins au stade B4, ont cependant dépassé ce seuil et justifient une intervention .
Surveiller les parcelles, en particulier les situations non protégées au semis. Intervenir lorsque plus d'une plante sur 5 porte des pucerons.

Imprimerie de la Station BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ Directeur Gérant J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

P33

——— PIEDS SECS (Les traitements d'automne)

De nombreux essais fongicides on t été mis en place à l'automne 1990 dans différentes régions (Ile de France, Champagne-Ardennes, Franche-Comté, Bourgogne, Lorraine). Dans la majorité des essais, on note les résultats suivants :

- un fort taux de pieds secs, pouvant aller jusqu'à 100 % au moment de la récolte,
- la présence simultanée de *Phoma lingam* et *Verticillium dahliae* (en forte proportion en Lorraine),
- une inefficacité des traitements à l'automne ; en effet, que ce soit au niveau du taux de pieds secs ou de rendement, aucune différence significative entre les parcelles traitées et les parcelles témoins n'est observée.

Ces résultats nous conduisent donc, encore cette année, à déconseiller les traitements à l'automne.

——— REGULATEUR DE CROISSANCE

L'application d'un régulateur de croissance à l'automne ne se justifie qu'en cas de risque d'élongation du colza avant l'hiver, c'est-à-dire en parcelles semées tôt, ayant levé rapidement et à très forte densité. Très peu de parcelles correspondent à ces critères cet automne.

Produits autorisés : Parlay C recommandé à 0,75 l/ha + 0,1 % d'Agral,
Baronnet à 250 g/ha.

——— DIVERS

On note parfois la présence de tenthrèdes et de chenilles défoliatrices vert clair. Leur incidence est en général négligeable.

La présence de mildiou est observée à un niveau parfois important sur des plantes développées. La maladie n'est pratiquement pas présente actuellement sur les stades jeunes. Seules des attaques importantes sur de tout jeunes colzas pourraient être dommageables. A ce jour, la maladie ne fait pas l'objet de protection et aucune spécialité n'est autorisée pour cet usage.

CEREALES

——— CICADELLES ET PIEDS CHETIFS

Un suivi hebdomadaire de pièges a été réalisé depuis l'automne 1990. Les captures, terminées vers le 20 novembre, ont repris fin avril en Côte-d'Or et à la mi-mai dans l'Yonne comportant d'abord des larves puis des adultes avec des générations successives.

Les captures d'adultes se poursuivent actuellement (tableau ci-après).

Les symptômes de pieds chétifs sont restés peu importants dans l'ensemble en 1991.

Les secteurs concernés ne correspondaient pas exactement aux secteurs les plus touchés en 1990.

La présence de cicadelles peut être observée sur pratiquement toute la région à des niveaux très variables. L'environnement des parcelles joue un rôle important. La proximité de bois, haies, friches... semble favorisante. L'importance des captures est très dépendante des conditions météorologiques.

Conduite à tenir cet automne :

Les semis les plus précoces sont les plus exposés. Une surveillance des parcelles devra intervenir dès la levée. L'observation est à réaliser de préférence au début d'un après midi ensoleillé. Difficiles à voir lorsqu'elles sont immobiles, les cicadelles sautent lorsque l'on marche dans la parcelle. Seule l'espèce *Psammotettix* de couleur grise et de 4 à 5 mm de largeur est a considérer. La présence de cicadelles vertes (*Empoasca* ou *Zyginidia*) parfois nombreuses, est sans incidence.

Une intervention est à envisager en présence de populations importantes de *Psammotettix*.

Cinq spécialités ont obtenu une dérogation pour l'utilisation durant l'automne 1991 (du 24-09 au 15/11) sur cicadelles vectrices du virus des pieds chétifs :

Décis 0,3 l/ha, Fastac 0,2 l/ha, Karaté 0,15 l/ha, Mavrik Flo 0, 2 l/ha, Sumialpha 0,25 l/ha.

Le point sur les captures et les risques sera fait régulièrement dans nos prochains bulletins.

CAPTURES DE *PSAMMOTETTIX* EN CUVETTES JAUNES

Départ.	Lieu	18-9	26-9	3-10	10-10
21	Arc S/Tille	7	13	6	6
	Chanceaux	5	9	-	6
	Gevrey	9	5	30	22
	Prissey	6	2	4	12
	Tailly	6	6	9	3
25	Routelle	10	73	39	108
39	Chissey	-	-	18	8
	Saint Aubin-La Borde	56	19	24	23
	Saint Aubin-Champin	49	29	1	3
58	Entrains S/Nohain	0	0	6	
	Donzy	0	1	3	
70	Sauvigney les Pesmes	6	0	5	3
	Fresnes St Mames	-	-	-	22
	Chaumercenne	-	-	-	10
71	Ecuelles	0	2	2	4
	Rully	2	0	5	19
89	Senan	0	2	3	
	Mailly la ville	0	2	2	

P34